



Ville d'Esch-sur-Alzette
Secrétariat
Annonce publique de la séance :
le 8 juin 2018
Convocation des conseillers :
le 8 juin 2018

Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette

Séance du 15 juin 2018

Présents : Georges Mischo, Bourgmestre, Martin Kox, Andre Zwally, Pierre-Marc Knaff, Mandy Ragni, Echevins, Vera Spautz, Henri Hinterscheid, Jean Tonnar, Daniel Codello, Taina Bofferding, Luc Majerus, Christian Weis, Bruno Cavaleiro, Denise Biltgen, Marc Baum, Daliah Scholl, Tom Bleyer, Conseillers, Jean-Paul Espen, Secrétaire général
Excusés : Mike Hansen, Line Wies, Conseillers

Le Conseil Communal;

Objet : 4.3. Plan de développement scolaire (PDS) des 8 entités scolaires ; décision

Vu huit les plans de développement de l'établissement scolaire (PDS) des entités scolaires Ancien Lycée, Brill, Bruch, Dellhéicht, Jean-Jaurès, Grand-Rue, Lallange et Nonnewisen;

Vu l'avis de la commission scolaire du ;

Vu l'avis de l'inspecteur du ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988;

Après avoir délibéré conformément à la loi,

**approuve
à l'unanimité**

les huit plans de développement de l'établissement scolaire (PDS) des entités scolaires Ancien Lycée, Brill, Bruch, Dellhéicht, Jean-Jaurès, Grand-Rue, Lallange et Nonnewisen.

en séance

date qu'en tête